

# Communiqué de presse

## les climats candidats !

### Candidature des climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial de l'Unesco : cap sur 2014 !

Le 25 juin 2012 se tiendra la remise officielle du dossier de candidature aux partenaires de l'association. Un nouveau temps sur la route du classement au Patrimoine mondial qui pourrait intervenir en juillet 2014.

En janvier 2012, les climats de Bourgogne ont franchi une étape décisive : les ministères de la Culture et de l'Écologie retenaient le dossier pour être présenté à l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial.

« Après quatre années de travail, c'est une étape importante dans le long et difficile chemin qui nous mène à la reconnaissance définitive par l'UNESCO. C'est un moment charnière, nous souhaitons le marquer le 25 juin 2012 par la remise et le partage symbolique du dossier de candidature à nos partenaires » déclare Aubert de VILLAIN, Président de l'association des climats du vignoble de Bourgogne.

En octobre 2012, la Conférence territoriale, nouvel organe de gouvernance pour le territoire proposé à l'inscription, sera installée. Sa vocation est de concourir à la sauvegarde et à la valorisation des Climats du vignoble de Bourgogne en assurant une coordination de l'ensemble des acteurs.

« Nous n'avons jamais cessé d'avancer grâce à l'ambition qui porte la candidature, mais aussi, nous voulons le souligner, grâce au soutien des milliers de personnes qui ont spontanément témoigné de leur adhésion au projet ainsi qu'à l'ambition des élus de notre territoire », rappelle le Président.

Cette ambition, qui sous-tend la marche vers l'inscription, devra éclairer la route des climats pour les années à venir en permettant d'identifier les pistes de progression.

L'examen du dossier par l'UNESCO aura finalement lieu en 2014. La France, à la demande de l'Unesco, a décidé de faire attendre le dossier bourguignon un an supplémentaire.

La candidature des climats pourra ainsi largement progresser dans la mise en place du plan de gestion, c'est-à-dire dans la concrétisation des engagements pris lors de la signature de la Charte territoriale en le 8 avril 2011.

Et l'ensemble des partenaires est pleinement engagé sur cette voie.

## Contact

Krystel LEPRESLE

**Association pour l'inscription des climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial**

12, boulevard Bretonnière - 21200 BEAUNE

Tél : 03 80 20 10 40 - Fax : 03 80 25 04 90 - Mob : 06 08 11 34 95

[www.climats-bourgogne.com](http://www.climats-bourgogne.com) - [contact@climats-bourgogne.com](mailto:contact@climats-bourgogne.com)